

VILLE DE
CHÂTEAU-ARNOUX
SAINT-AUBAN



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 2022

OBJET : DISPOSITIF DE PRISE DE RÉSERVATION EN LIGNE AU TITRE DU FONDS DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (FNT) – DEMANDE DE SUBVENTION

L'an deux mille vingt-deux et le dix Novembre à dix-huit heures,
le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé
à la salle des fêtes de CHÂTEAU-ARNOUX–SAINT-AUBAN, sous la présidence de
Monsieur René VILLARD, Maire de CHÂTEAU-ARNOUX–SAINT-AUBAN.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. VILLARD René – Mme OBELISCO Francine – M. BENOIT Gérard – M. ROVIRA Marc – Mme PELEGRINA Geneviève – M. JULLIEN Bernard – Mme PIERRAT Brigitte – M. JULIEN Guillaume – Mme UGHETTO Wendy – M. DALCANT Jacques – Mme SACCO Virginie – M. DI GIOVANNI Alexandre – M. CARMONA Alain – Mme BARDIES Frédérique – M. HERNANDEZ Antoine – Mme SZAFRANSKI Nathalie – M. BERTRAND Philippe – M. HERRERO Alexis – M. MEGUEDMI Smaïl – Mme ORSINI Chantal – Mme PIOZIN Patricia – Mme GIACHINO Lisa.

ONT DONNÉ PROCURATION :

Mme FALAIX Evelyne a donné procuration à M. JULLIEN Bernard
Mme LAQUET Laura a donné procuration à M. VILLARD René
Mme TOUMANI Soréa a donné procuration à M. CARMONA Alain
M. FAYET Stéphane a donné procuration à M. JULIEN Guillaume
M. DELAHAYE Guy a donné procuration à M. BERTRAND Philippe

ABSENTS EXCUSÉS :

M. RISSO Gilbert – Mme AYMES Patricia



MME FRANCINE OBELISCO A ETE DESIGNEE SECRETAIRE DE SEANCE.

Conseil Municipal de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN du 10 Novembre 2022.
Délibération N° DM_20221110N138



OBJET : DISPOSITIF DE PRISE DE RÉSERVATION EN LIGNE AU TITRE DU FONDS DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (FNT) – DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur Gérard BENOIT, adjoint délégué aux finances, informe l'assemblée délibérante que dans le cadre de l'expérimentation de prise de rendez-vous pour les cartes nationales d'identité (CNI) et passeports, l'État peut subventionner en totalité la première année d'abonnement, à un dispositif de réservation en ligne au titre du fonds de transformation numérique (FNT).

Il vous est proposé de solliciter cette participation à hauteur de 1.730 €.H.T.

Oùï CET EXPOSE, et après en avoir délibéré le Conseil Municipal, A LA MAJORITE ET 1 ABSTENTION :

- **DECIDE** de solliciter au titre du fonds de transformation numérique (FNT) une participation à hauteur de 1.730 €.H.T.

<p>AFFICHEE LE :</p> <p>RETIREE LE :</p> <p>T <input checked="" type="checkbox"/> NT <input type="checkbox"/></p> <p>NOMENCLATURE N° 7-5</p>	<p>CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LE DIX NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX. FAIT ET DELIBERE A CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS POUR COPIE CONFORME,</p> <p>Le Maire,</p> <p></p> <p>René VILLARD</p> <p></p>
--	---